



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'association Acteurs Publics Contre les Emprunts Toxiques continue de se mobiliser afin de trouver des solutions au règlement des produits toxiques.

Afin de mieux appréhender cette problématique, elle s'est associée avec la société Riskedge pour élaborer cette enquête.

L'objectif de celle-ci est:

- d'une part de cerner les entités touchées par la problématique des produits toxiques
- d'autre part de mieux connaître les attentes des collectivités sur l'association.

Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

FICHE TECHNIQUE

Sondage effectué pour

Association Acteurs Publics Contre les
Emprunts Toxiques

Echantillon

67 collectivités

Dates de terrain

Du 11 janvier au 6 juin 2013

Méthode

Echantillon interrogé par internet grâce au
questionnaire en ligne sur le site de
l'association Acteurs Publics Contre les
Emprunts Toxiques



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

Résultats de l'enquête



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE I - Qualification de l'acteur public

Typologie des répondants

La majorité des collectivités ayant répondu sont des communes de moins de 50 000 habitants.

Un peu moins d'un tiers des répondants sont des directeurs des finances, 25% sont des directeurs généraux des services.

Encours de dette

Au 31/12/2012, **30% des collectivités** ont un encours de dette compris entre **1 et 10 M€**, celui-ci se situe entre 10 et 20 M€ pour un quart d'entre elles et dépasse les 20 M€ pour un peu moins d'un tiers d'entre elles.

Seules 6% des collectivités ont moins d'1 M€ d'encours de dette.



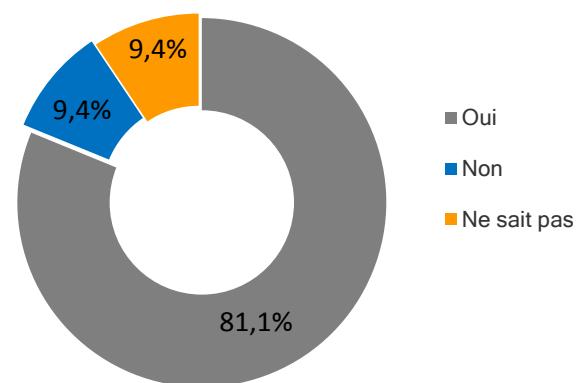
Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE I - Qualification de l'acteur public

Le portefeuille de dette

Une large majorité des répondants a encore des produits toxiques dans son encours de dette (81,1%) et près de 10% de ceux-ci ne savent pas si c'est le cas ou non.

Existence de produits toxiques (emprunts ou swaps) dans l'encours de dette





Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE II - Appréciation du risque

Le portefeuille de dette

Quasiment la moitié des collectivités n'ont qu'un seul produit toxique en portefeuille ou un encours total résiduel inférieur à 5 M€.

- Ce constat s'explique sans doute par la taille modeste et le type de collectivités (majoritairement des communes de moins de 50 000 habitants).

A contrario, 6% des collectivités ont encore plus de 5 produits en portefeuille pour un encours total qui dépasse les 50 M€.

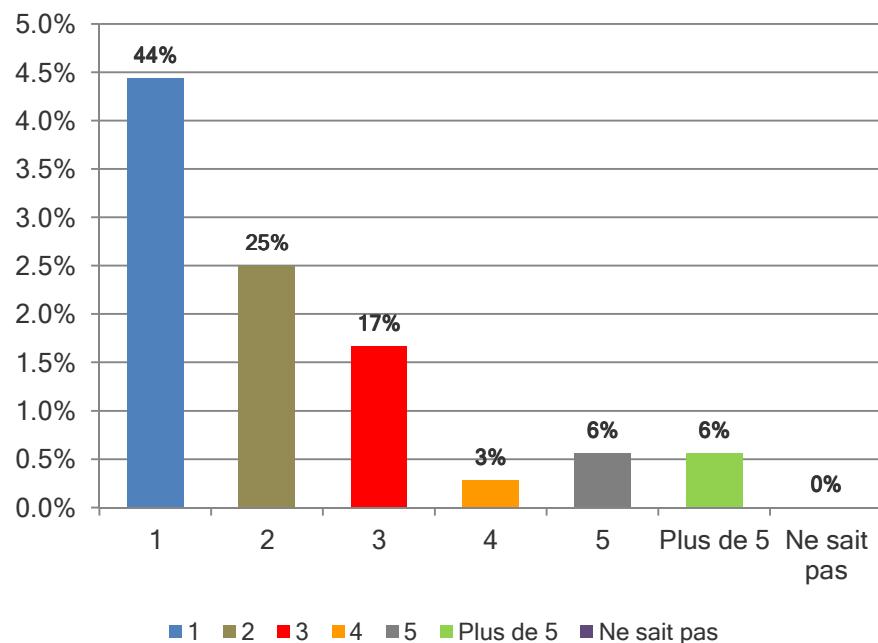
Voir détail des résultats page suivante



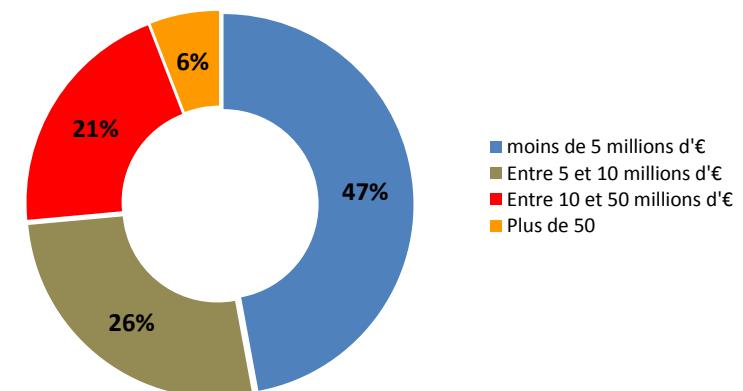
Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE II - Appréciation du risque

Nombre de produits toxiques en portefeuille



Encours total résiduel des produits toxiques au
31/12/2012





Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE II - Appréciation du risque

Les produits

9 produits souscrits sur 10 sont des emprunts (les autres sont des swaps) et la banque principale auprès de laquelle les collectivités ont souscrit ces produits est DEXIA (85% du nombre des transactions), loin devant la Caisse d'Epargne, la Société Générale ou encore le Crédit Agricole.

Dans près de 50% des cas, le montant individuel d'un produit toxique n'excède pas 5 M€. En revanche 15% des produits ont un montant supérieur à 20 M€.

Les 2 principaux types d'indices sur lesquels est indexé le produit toxique sont le change (70% des cas) et le CMS (23%).

60% des produits toxiques en portefeuille ont une maturité résiduelle élevée (supérieure à 15 ans), ce qui est certainement un facteur important de la perception du risque subi par les collectivités (voir page suivante).



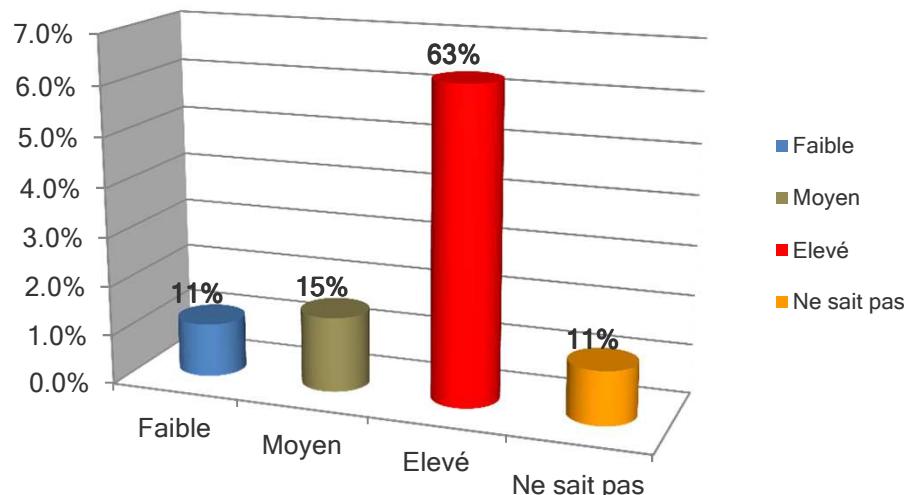
Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE II - Appréciation du risque

Quelle perception du risque ?

63% des collectivités considèrent qu'elles **subissent un risque élevé**, un quart évaluent leur risque de moyen à faible et 11% d'entre elles ne savent pas qualifier ce risque.

Qualification du risque subi par la collectivité



Etude réalisée par Riskedge pour l'association Acteurs Publics Contre les Emprunts Toxiques



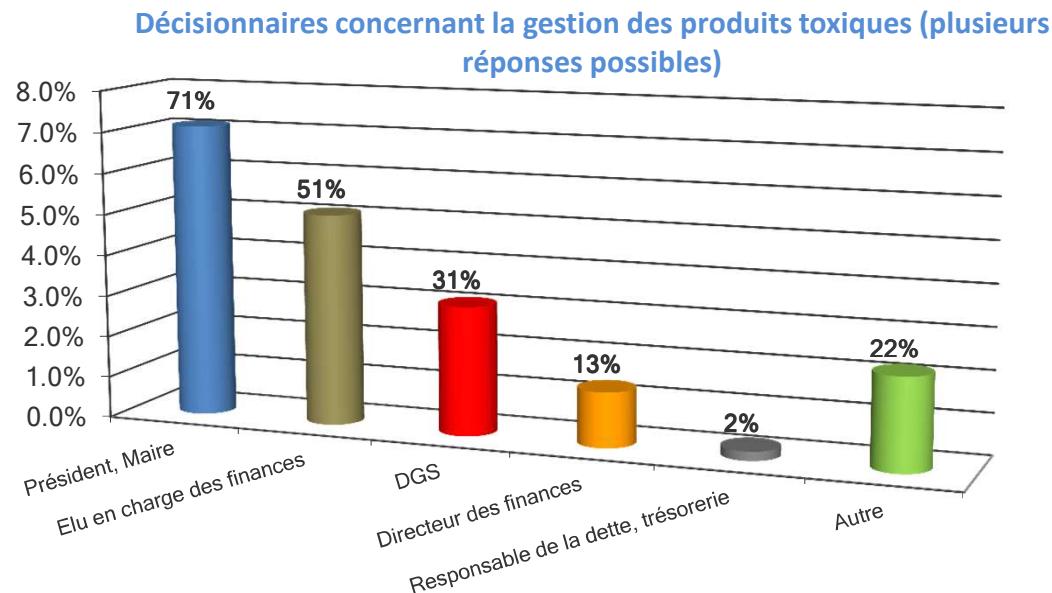
Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Qui décide ... ?

Le principal décisionnaire concernant la gestion des produits toxiques est le Président ou le Maire de la collectivité, suivi de l'élu en charge des finances puis du DGS et dans une moindre mesure le Directeur des finances.

La décision appartient donc **davantage aux élus qu'à la direction des services**.



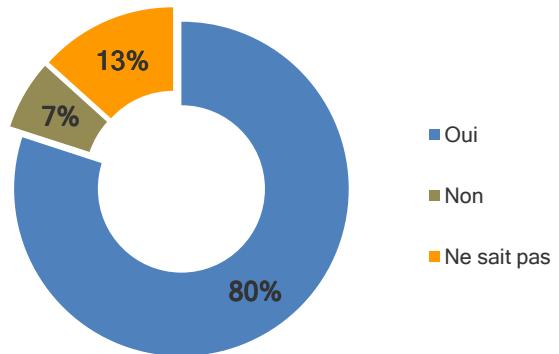


Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

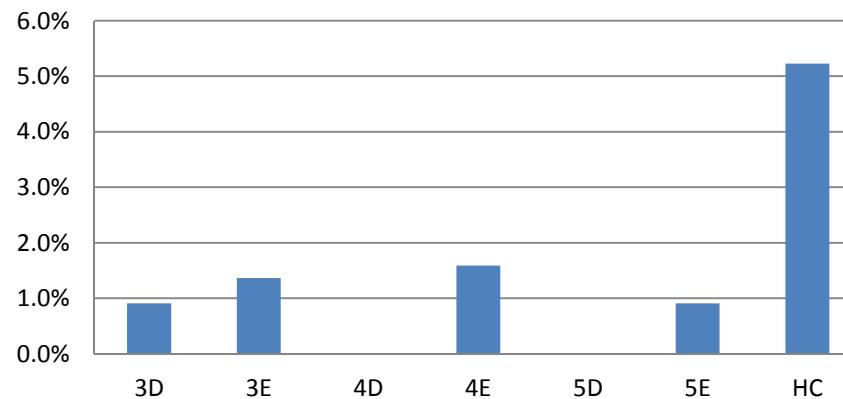
PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

La Charte Gissler

Classement Charte Gissler



Classement Charte Gissler



80% des collectivités ont classé ou fait classer leurs produits selon la Charte Gissler.
Près de 14% d'entre eux ne savent pas si c'est le cas ou non.

Plus de 50% des produits sont classés « Hors Charte » et s'avèrent donc particulièrement risqués, ce qui contribue à la perception élevée du risque qu'ont les collectivités.



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Les opérations conduites

Quasiment la moitié des collectivités ont conduit un audit financier de leur portefeuille de dette, afin notamment d'identifier le degré de risque des produits en portefeuille. Cet audit est le plus souvent point de départ d'une démarche de sécurisation.

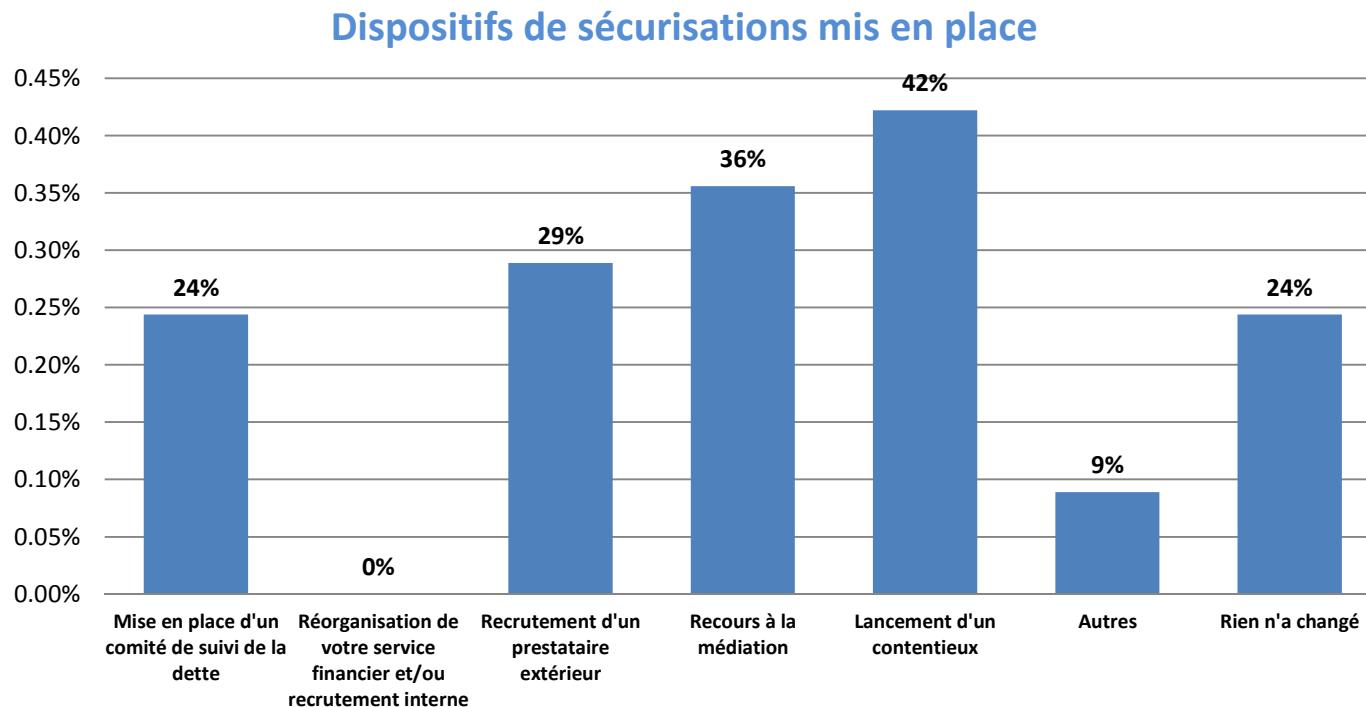
Le lancement d'un contentieux est l'action la plus partagée en matière de gestion d'emprunts toxiques (42% des collectivités). Vient ensuite le **recours à la médiation** puis le **recrutement d'un prestataire extérieur**. Enfin près d'un quart d'entre elles ont mis en place un **comité de suivi de la dette**.

Pour 25% des collectivités, rien n'a changé.



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

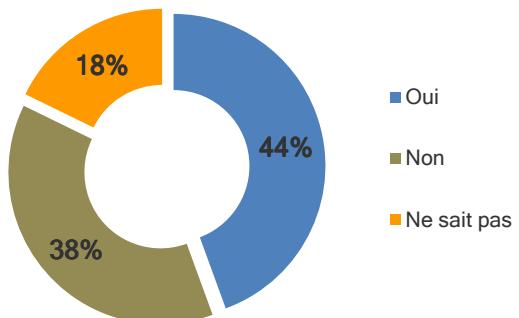




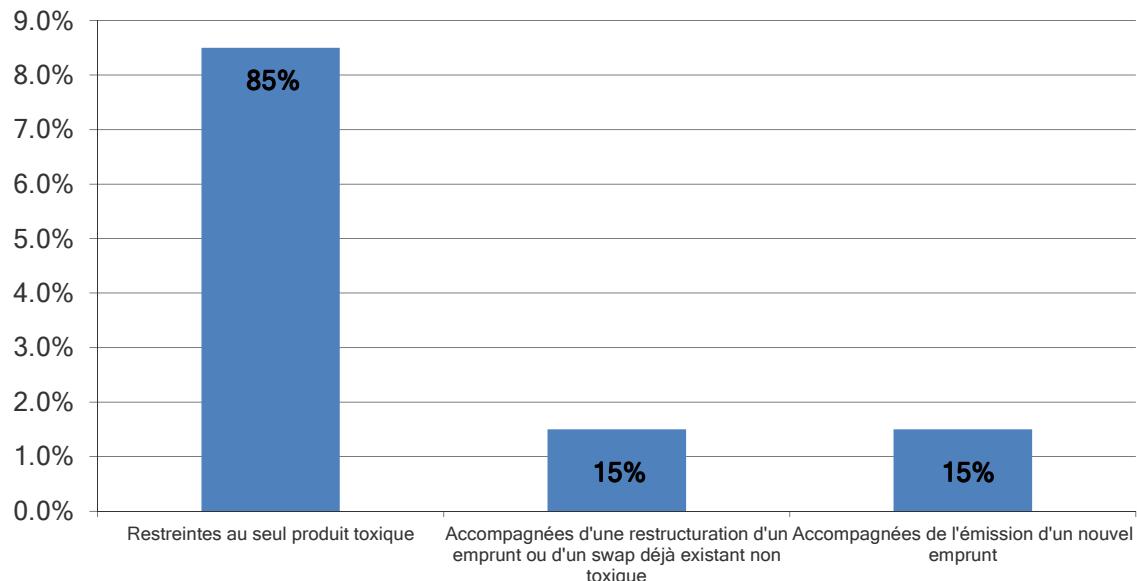
Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Conduite d'opérations de sécurisation



Opérations de sécurisation



44% des collectivités ont conduit des opérations de sécurisation.

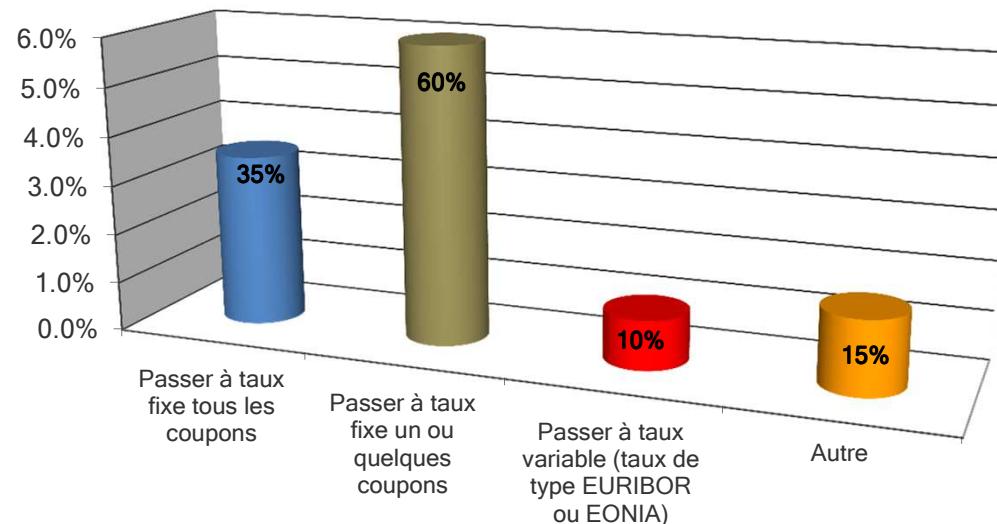
85% de ces opérations étaient **restreintes au seul produit toxique sécurisé** et 60% consistaient à passer à taux fixe un ou quelques coupons.



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Opérations de sécurisation



Pour un peu plus d'un tiers des opérations, la collectivité a pu passer à taux fixe l'ensemble de ses coupons.

Dans 65% des cas, il n'y a pas eu de paiement de soultre.

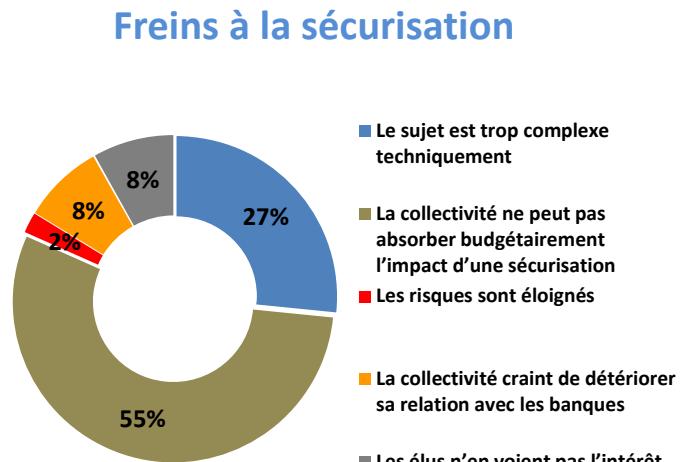


Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Un peu plus de la moitié des collectivités ont fait appel à un conseil juridique pour la gestion de leurs emprunts toxiques.

Freins à la sécurisation



Le **principal frein** à la sécurisation d'un portefeuille d'emprunts toxiques est que la **collectivité ne peut absorber budgétairement l'impact** de celle-ci (55%).

Vient ensuite la **complexité technique** du sujet pour un quart des cas puis de manière égale la crainte de détériorer la relation avec ses banques et le fait que les élus n'en voient pas l'intérêt (8%).



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Et demain ...

La souscription de ces emprunts n'est pas sans impact pour les collectivités puisque les trois quarts d'entre elles considèrent que les produits toxiques **modifient de manière durable leur politique budgétaire** et près de la moitié auront certainement recours à un contentieux.

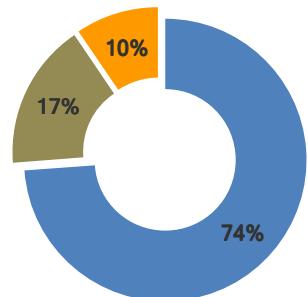
Une collectivité sur deux a d'ores et déjà provisionné pour ses risques futurs et connaît l'évolution de la réglementation sur les provisions liées aux produits toxiques.



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

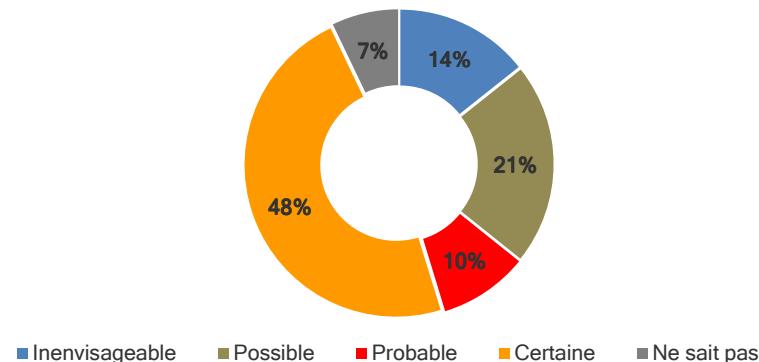
PARTIE III - Gestion/Sécurisation des emprunts toxiques

Diriez-vous que les produits toxiques modifient de manière durable la politique budgétaire de votre collectivité ?



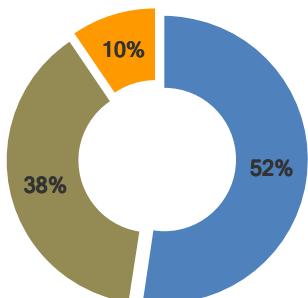
■ Oui
■ Non
■ Ne sait pas

Probabilité d'un contentieux



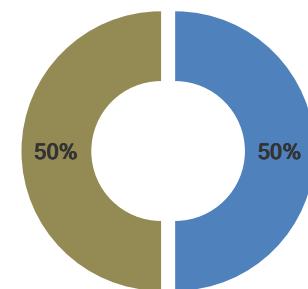
■ Inenvisageable ■ Possible ■ Probable ■ Certaine ■ Ne sait pas

Provision des risques futurs



■ Oui
■ Non
■ Ne sait pas

Connaissance de la réglementation sur les provisions liées aux produits toxiques



■ Oui
■ Non



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE IV - Environnement général

Et les autres, que font-ils ?

Les collectivités interrogées ont majoritairement cherché à se rapprocher entre elles et s'intéressent presque toutes aux actions conduites par les autres collectivités.

Sur le plan national, la question des emprunts toxiques est à plus de 55% des cas perçue comme une question qui revient souvent ou très souvent.

42% des répondants considèrent que cette question revient rarement.

Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE V - L'Association

Connaissance

86 % des personnes interrogées connaissent l'association Acteurs Publics Contre les Emprunts Toxiques.
Parmi ceux-là, 75% y adhèrent.

Les ateliers

68% des collectivités sont intéressées par les ateliers proposés par l'association et pour les thèmes suivants (par ordre d'intérêt) :

- Gestion / Sécurisation,
- Politique de provision & Le choix de la voie du contentieux (à égalité).



Acteurs publics et produits toxiques : où en est-on ?

PARTIE V - L'Association

Attentes

Les attentes des collectivités concernant l'APCET sont les suivantes, classées par nombre de citations :

1. Partage d'expérience
2. Conseil
3. Groupe de pression auprès des pouvoirs publics et des banques /Lobbying
4. Aide/Accompagnement technique/Expertise
5. Informations sur les négociations avec l'Etat
6. Protéger les collectivités
7. Mutualiser les moyens juridiques à utiliser